

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMUMNAUTAIRES



Service
Urbanisme
Développement
Communautaire

Date de consultation : 07/08/2024
N° de page : 1 sur 2

DÉCISION D'ATTRIBUTION D'UNE
CONCESSION CINÉRAIRE

Monsieur le Président de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 27 juin 2018 relative aux délégations des compétences communales au Président de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 21 décembre 2020 relative à la fixation des tarifs des prestations pour l'année 2024.

Vu le devis présenté par [REDACTED]

Il convient d'attribuer une concession cinéraire afin de répondre aux besoins de la commune de [REDACTED] et de faciliter la gestion des sépultures.

ARRÊTÉ

Article premier : La concession cinéraire n° 546_2, située sur le site communal de [REDACTED], est attribuée à [REDACTED] pour une durée de [REDACTED] ans.

Article 2 : Cette concession est soumise à un droit de rétractation de 15 ans, prenant effet le 25 juillet 2024 au plus tard.

Article 3 : La concession est soumise au titre d'une concession financière.

Article 4 : Les droits d'usage, de jouissance, de possession et de disposition de la concession cinéraire sont réservés à [REDACTED] et à ses ayants droit.

Article 5 : [REDACTED] s'engage à respecter les obligations de la concession cinéraire et à payer les droits de concession cinéraire.

En application de la loi n° 2007-1197 du 27 juillet 2007 relative à la transparence de la vie publique, [REDACTED] s'engage à publier les documents relatifs à la concession cinéraire.

Limoges Métropole, représentée par le maire, Jean-Luc [REDACTED]

DÉCISION

Décision d'attribution d'une concession cinéraire - 546_2

1 DOCUMENT - Publié le 14 Août 2024



DEC_FUNER_546_2.pdf
(.pdf, 314,1 Ko)

 TÉLÉCHARGER